LISTE TOUS POUR MAISONS-LAFFITTE

Racheter l'hippodrome, d'accord, mais pour en faire quoi ?

Le Maire n'est toujours pas capable de dire ce qui se passera concrètement à l'hippodrome malgré la longue liste des frais engagés depuis l'annonce de l'arrêt des courses à Maisons-Laffitte par France Galop le 28 novembre 2018 :

● achat auprès d'un cabinet de conseil d'une 1ère étude pour 35 000 €,

● achat auprès d'un autre cabinet de conseil d'une 2e étude pour 115 000 €,

● lancement d'un appel à manifestation d'intérêt ; rejet de toutes les offres,

● annonce du rachat du site par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour 7 150 000 €, pour le compte de la Ville,

● annonce par la Ville de la recherche de financements pour le désamiantage et la rénovation du bâtiment des tribunes,

● création de la Société des Courses Hippiques de Maisons-Laffitte (SCHML) ; en 2022, la Ville verse 100 000 € pour recruter un directeur,

● annonce du coût du désamiantage : 8 000 000 €,

● annonce de l'intérêt de la société Idverde pour une partie du bâtiment ; aucune suite à date !

● rachat anticipé par la Ville à l'EPFIF de l'hippodrome hors bâtiment des tribunes pour 6 100 000 €.

À ce jour, malgré un engagement de dépenses de plus de 6 400 000 €, la reprise des courses n'est pas actée par France Galop. Aucun chiffre n'a été communiqué sur le budget de fonctionnement de la SCHML. À part « *ce n'est pas si simple* » « *nous y travaillons* » « v*ous saurez en temps et en heure* », aucune réponse n'a pu être obtenue sur les coûts prévisionnels d'entretien des espaces verts et des pistes que supportera la Ville dès le rachat du site… Au Conseil municipal du 26 juin dernier, nous nous sommes donc abstenus lors du vote sur le rachat anticipé.

Les Mansonniens doivent-ils financer un projet dont ils ignorent tout ?

Janick GÉHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIÉGEOIS,
Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GÜNTHER-FUMAT
Conseillers municipaux
Courriel : touspourml@gmail.com